

Jacques Culioli sélectionné pour l'Eurovision des langues minoritaires

C'est une belle reconnaissance, une de plus, pour Jacques Culioli. Le chanteur insulaire participera au concours européen de la chanson « Liet-Lavlut », le samedi 18 octobre prochain en Suède. Il s'agit de la seule et unique compétition pour chanteurs et groupes qui interprètent un répertoire dans la langue d'une minorité européenne.

Le concours aura lieu dans la ville de Lulea, dans la toute nouvelle Kulturens Hus, la grande salle de concert de la cité. Il sera diffusé à la radio, sur internet, ainsi qu'à la télévision publique suédoise. L'an dernier cinq chaînes européennes avaient diffusé cette compétition.

Deux prix seront décernés : le premier par un jury international et le second par le public. Le jury comprend un représentant de chacune des régions participantes. Pour la Corse ce sera Alain Di Meglio. Les auditeurs pourront écouter la retransmission et voter par internet sur le site www.liet-lavlut.eu ou par



Le chanteur insulaire a été retenu, avec 10 autres artistes européens s'exprimant dans une langue minoritaire, pour participer à ce concours qui aura lieu le 18 octobre en Suède. Il interprétera « Hosana in Excelsis » une composition de Bruno Susini (à gauche sur la photo)
(Photo P.C)

texto.

C'est la première fois qu'un chanteur corse est retenu dans cette compétition. La présélection s'est faite auprès de 80 interprètes et un groupe breton a également été sélectionné. Jacques Culioli sera confronté à des chanteurs et à des groupes venus de régions de Norvège, Suède, Espagne, Italie, Hollande, Russie et Pays de Galles.

Pour ce voyage en Suède, il sera accompagné de plusieurs musiciens et chanteurs : Bruno Susini, Jacques-Pierre Carli, Diana Saliceti, Pino Latacu, Jean-Michel Panunzio, Rosair Riccobono, Serge Haouzi et Alexia Glass. Pia Marcellesi (interprète) et Christine-Baton Agostini (attachée de presse) compléteront la délégation.

À noter que ce concours s'intègre dans un véritable festival avec d'autres concerts et des conférences. L'une d'entre elles est organisée par le Conseil de l'Europe sur le 10e anniversaire de la charte des langues régionales et minoritaires.